

*Vous avez la parole***TRIBUNE DES OPPOSITIONS****L'ÉQUIPE VILLIERS À VENIR**

La municipalité a présenté un rapport sur l'égalité homme/femme. Un document que la ville est légalement tenue de produire. Celui-ci dresse un bilan des actions et des politiques mises en oeuvre sur la commune. Son contenu est édifiant et inquiétant, tant il met davantage en évidence les discriminations de genre sur la ville plutôt qu'un quelconque combat pour l'émancipation des femmes. Pour être plus proche de la réalité nous aurions plutôt appelé « rapport sur les discriminations homme/femme » parce que rien ne nous rassure dans cette lutte dans la collectivité de Villiers. Illustrons les chiffres de la ville par des situations concrètes :

Catherine agent de catégorie C sur la commune est payée en moyenne 1540€ soit 223€ de moins que Roger agent de la commune du même grade. De plus, selon le rapport, elle a largement moins de chance d'avoir accès à la formation. C'est donc la double peine pour Catherine, moins d'argent et moins d'accès à la formation, parce que femme qui travaille pour la commune.

Si en plus, elle habite à Villiers et qu'elle est victime de violence, sa seule solution est d'appeler le 115 sans aucun soutien de la mairie pour l'aider à conserver son logement.

Pour les cadres, Bernard est payé en moyenne 4266€. Sophie, cadre également, perçoit en moyenne 3255, soit 1011€ de moins parce que femme qui travaille pour la commune.

Poursuivons notre illustration :

Nos 4 personnages ont un point commun, ils sont tous villiérains et ont des enfants qui vont à l'école à Villiers. La ville ayant saisi les enjeux de ce sujet, pour corriger ces écarts sociaux, salariaux, et de genre, sur le volet « action menée en faveur de l'égalité homme/femme sur le secteur éducation », il est indiqué : « NÉANT ».

Nous notons l'honnêteté de la municipalité qui reconnaît l'échec de sa politique en matière d'égalité homme/femme ; politique menée depuis 1995.

*L'équipe Villiers à Venir et vos élu.e.s Adel Amara,
Virginie Cincet, Nadine Mohammed
contact@villiers-a-venir.fr*

**RASSEMBLÉS POUR
UNE VILLE HUMAINE ET
ÉCOLOGIQUE**

Villiéraines, Villiérains,

En juin 2022, de nombreux parents d'élèves se sont vu refuser l'inscription de leurs enfants en centre de loisirs par la municipalité au motif que toutes les structures étaient déjà complètes. Sans mode de garde, ces familles se sont retrouvées en grande difficulté.

Les parents d'élèves ont réagi à cette situation en se mobilisant très largement. Si leur rassemblement a obligé la municipalité à trouver une solution palliative en urgence, rien n'est aujourd'hui réglé !

Au cours des derniers mois, plusieurs parents d'élèves ont également dénoncé des affectations scolaires éloignées de leur domicile. Ces atteintes portées à la carte scolaire créent de lourdes difficultés d'organisation pour les familles, particulièrement celles dont les enfants sont scolarisés dans des écoles différentes. Alors que de nombreuses promotions immobilières seront livrées au cours des prochaines années, l'adaptation des services publics à l'évolution démographique doit être un sujet de préoccupation majeur pour la commune.

Afin de faire la lumière sur les dysfonctionnements rencontrés, nous nous saisissons d'un nouveau droit ouvert par la Loi et demandons la mise en place d'une mission d'information et d'évaluation portant sur les accueils de loisirs, le périscolaire et la cantine.

Pour être présentée au sein du conseil municipal, la délibération doit être signée par six conseillers municipaux. Nous avons donc demandé à nos collègues s'ils souhaitaient soutenir cette démarche. Trois conseillers issus d'un autre groupe politique nous ont rejoints.

Cette délibération sera soumise au conseil municipal lors de la prochaine séance. Il est nécessaire que la majorité municipale la vote pour qu'elle soit adoptée.

Quelle que soit la décision de la municipalité, nous resterons à vos côtés pour défendre un service public local de qualité.

*Frédéric MASSOT, Yasmina BENBELKACEM
& Quentin MALEINE,
Vos élus de gauche sociale et écologiste
elus.gauche.ecolo.villiers@gmail.com*

MIEUX VIVRE À VILLIERS

La France est le pays en Europe où l'inflation est la plus faible et les hausses du prix de l'énergie, même si elles pèsent sur notre pouvoir d'achat, ont été contenues. Quand nombre de nos voisins européens ont vu leur facture doubler en un an, la politique du gouvernement, grâce au bouclier tarifaire, a permis de limiter la hausse du gaz et de l'électricité à 4% en 2022 et 15% en 2023. Une mesure dont bénéficient également 1,5 M d'entreprises de moins de 10 salariés. Pour les autres, 3 Mds € d'aides ont été débloqués.

Les collectivités ne sont pas oubliées : les plus petites ont accès au bouclier tarifaire ; les autres, sous conditions, au « filet de sécurité ». Un « fonds vert » prolonge le plan de relance en soutien des projets de rénovation thermique. Enfin, la Dotation Générale de Fonctionnement, stable depuis 5 ans, augmentera de 320 M€.

Ces aides sont bienvenues mais il n'y a pas d'argent magique. Aussi, le vœu voté au dernier Conseil Municipal illustre une fois de plus l'incohérence des élus LR : pourfendre l'endettement de l'Etat mais réclamer à l'Assemblée Nationale comme au niveau local toujours plus de subventions !

Ce gouvernement est résolument engagé dans la réduction du déficit public : -6,5% en 2021, -5% en 2022, -3% en 2027 : un niveau qui stabilise la dette. Il est normal que les collectivités territoriales contribuent à l'effort. Réduire de 0,5% par rapport à l'inflation le rythme de progression des dépenses : voilà ce qui est demandé aux collectivités pour les 5 ans à venir. Rien d'insurmontable. Surtout pour celles qui n'ont pas attendu l'invasion de l'Ukraine pour réduire leur facture énergétique ou leur dépendance aux subsides de l'Etat. Mais là on ne parle plus de Villiers : à mi-novembre, nous attendons toujours le plan de sobriété de la ville...

Si les mesures d'urgence ciblées sur les plus fragiles sont nécessaires, c'est bien l'activité économique qui assure durablement la solidité des finances publiques et privées. D'où la nécessité de ne plus lier sur le marché européen prix de l'électricité et des énergies fossiles, ce qui pénalise la France, plus autonome que ses voisins grâce à son parc nucléaire.

Un combat compatible avec l'enjeu climatique : relocaliser en France et en Europe des biens que l'on fait venir du bout du monde sans se préoccuper des conditions sociales et environnementales, c'est concilier les enjeux de « fin de mois » et « fin du monde ».

*Jean-François PIRUS, Sandra REVIRIEGO,
Nicole BRICOT
Contact@Mieuxvivreavilliers.fr
Facebook @mieuxvivreavilliers*